



NOTE DE DIRECTION

18 /04/2012

SITE DE CHALON SUR SAONE

DESTINATAIRES	Ensemble du personnel
EMETTEUR	Direction d'établissement – Gérard MATRAT
SUJET	Accord 35 heures société

Conformément à l'information consultation qui a eu lieu en comité d'établissement du 17 avril 2012 à et à la réunion de rappel de fonctionnement du 28 mars 2012 avec les salariés.

La direction rappelle que les personnes concernées par l'accord société relatif qui ont des horaires flexibles doivent respecter les règles ci-dessous conformément à l'accord du temps de travail, et de la législation en vigueur :

- La durée maximum journalière de temps de travail effectif est de 10 heures
- Les plages mobiles se situent entre 7H 30 et 19 H.
- La plage fixe durant laquelle tout le personnel doit être présent est 8 H30 -11H 30 et 14H16 H.
- L'horaire journalier de présence est donc de 7 h 70 centièmes soit 7h 42 minutes.
- Une période d'interruption est obligatoire pour le repas d'au moins 45 minutes et d'au maximum 2 h 30.
- Chaque salarié a droit à une pause de 12 minutes par journée.
- Toute journée supérieure ou inférieure à l'horaire journalier doit être validée par le responsable hiérarchique et être actée sur un incident de présence remis au service RH. Les heures seront comptabilisées en fin de mois et soit payées ou récupérées majorées (en fonction de la législation en vigueur) au choix du salarié en accord avec le responsable hiérarchique dans la limite de 32 heures par an. Les heures qui n'entrent pas dans ce cadre seront écartées car considérées non faites à la demande de l'employeur.
- L'horaire hebdomadaire est de 38h 50 centièmes soit 38 h 30 minutes. Le débit ou le crédit d'heure doit trouver son équilibre en fin de mois. Le dépassement de la limite entraîne l'annulation des heures et le débit entraîne une retenue des heures.
- Chaque fin de mois un décompte des heures effectuées sera donné à chaque salarié concerné pour prise régularisation sur la paie du mois suivant.

L'approbation de cette note de service par le Comité d'établissement a eu lieu lors de l'instance du 17 avril 2012.